

## LES INCOMPATIBILITES DE STOCKAGE ENTRE LES PRODUITS CHIMIQUES

Certains produits peuvent réagir les uns avec les autres et être à l'origine d'explosions, d'incendies, de projections de produits ou d'émission de gaz dangereux. Ces produits sont ainsi qualifiés d'incompatibles et doivent être stockés séparément.

### Grille d'incompatibilité

		X	X	X	X		X	X	X
	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X
	X	X	✓		X		X	X	X
	X	X				X	X	X	X
	X	X	X						
		✓		X		✓	✓	✓	✓
	X	X	X	X		✓	✓	✓	✓
	X	X	X	X		✓	✓	✓	✓
	X	X	X	X		✓	✓	✓	✓

- Dans le cas général, les produits chimiques sont compatibles pour le stockage.
- Les produits chimiques ne doivent pas être stockés ensemble.
- Le stockage est possible mais reste risqué, certaines dispositions doivent être mises en place afin de limiter le risque de contact entre les produits.

- 1 : Les gaz comburants doivent être stockés à l'écart des gaz combustibles ;
- 2 : Des vapeurs corrosives ou oxydantes peuvent fragiliser certains emballages notamment un emballage sous pression ;
- 3 : Afin de réduire le risque d'explosion en chaîne, il est conseillé de stocker les explosifs en petite quantité et séparément ;
- 4 : Les produits acides et basiques affichent le même pictogramme de danger mais doivent être stockés séparément sous peine de réaction dangereuse en cas de contact ;
- 5 : Des vapeurs corrosives ou oxydantes peuvent fragiliser les emballages et entraîner le déversement de produit chimique.

## Autres particularités

---

D'autres particularités de stockage peuvent également être repérées et évaluées en consultant la rubrique n°10 de la fiche de données de sécurité intitulée « Stabilité du produit et réactivité », notamment :

- Les **produits réagissant violemment avec l'eau**, ou se dégradant en substance dangereuse au contact de l'eau, et devant donc être stockés de façon à ce que tout contact avec de l'eau soit impossible, même en cas d'inondations (exemple du trichlorure d'aluminium ou de l'anydride acétique par exemple) ;
- Les **produits sensibles aux chocs**, capables d'exploser s'ils sont manipulés trop violemment (cas des peroxydes organiques par exemple) ;
- ...

### POUR EN SAVOIR PLUS :

- INRS, ED 753, *Stockage et transfert des produits chimiques dangereux*, 2009
- Fiche Outil « Le local de stockage des produits chimiques », 2016

Création en novembre 2016